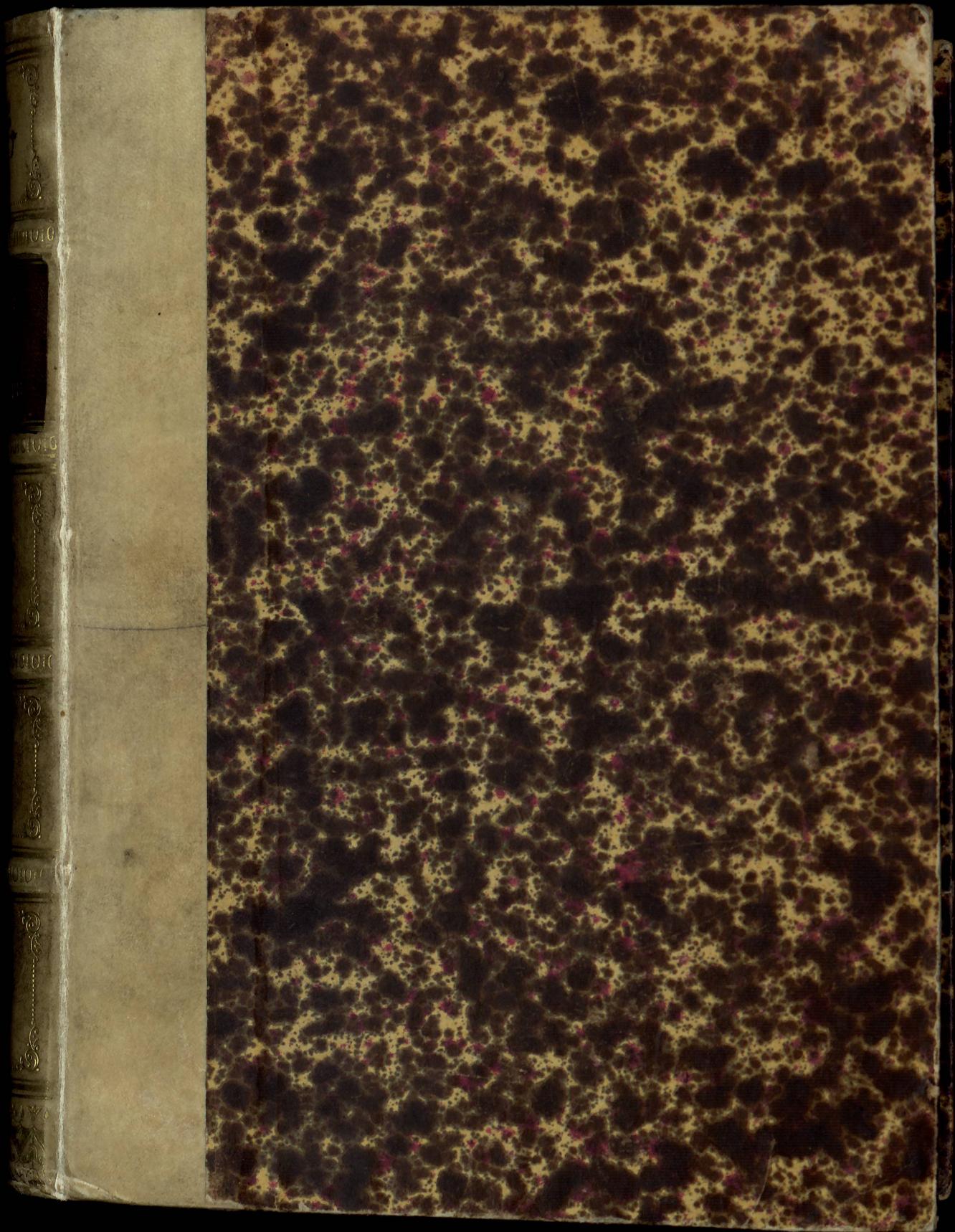


ÉDITS

ET

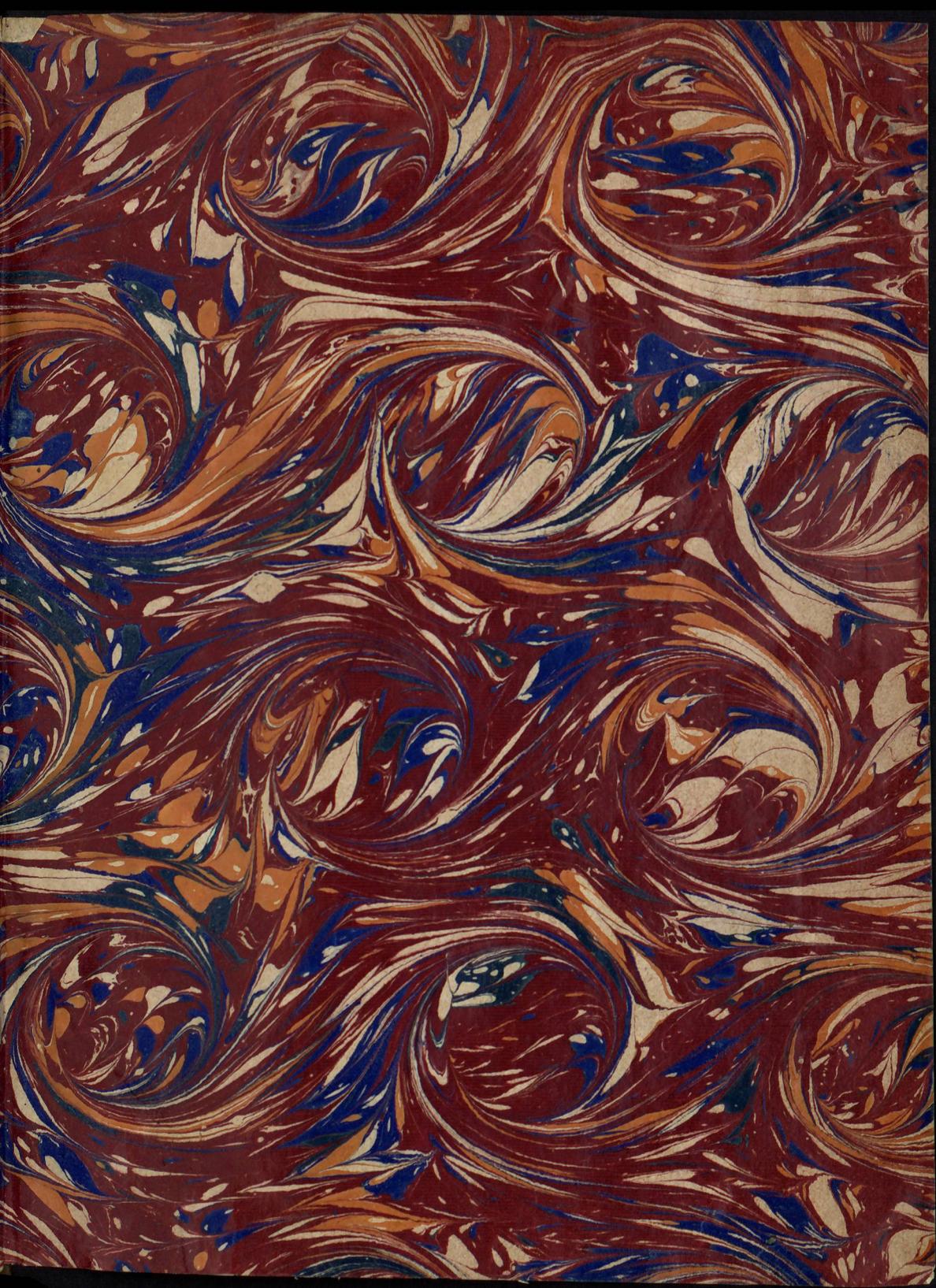
ARRÈTS

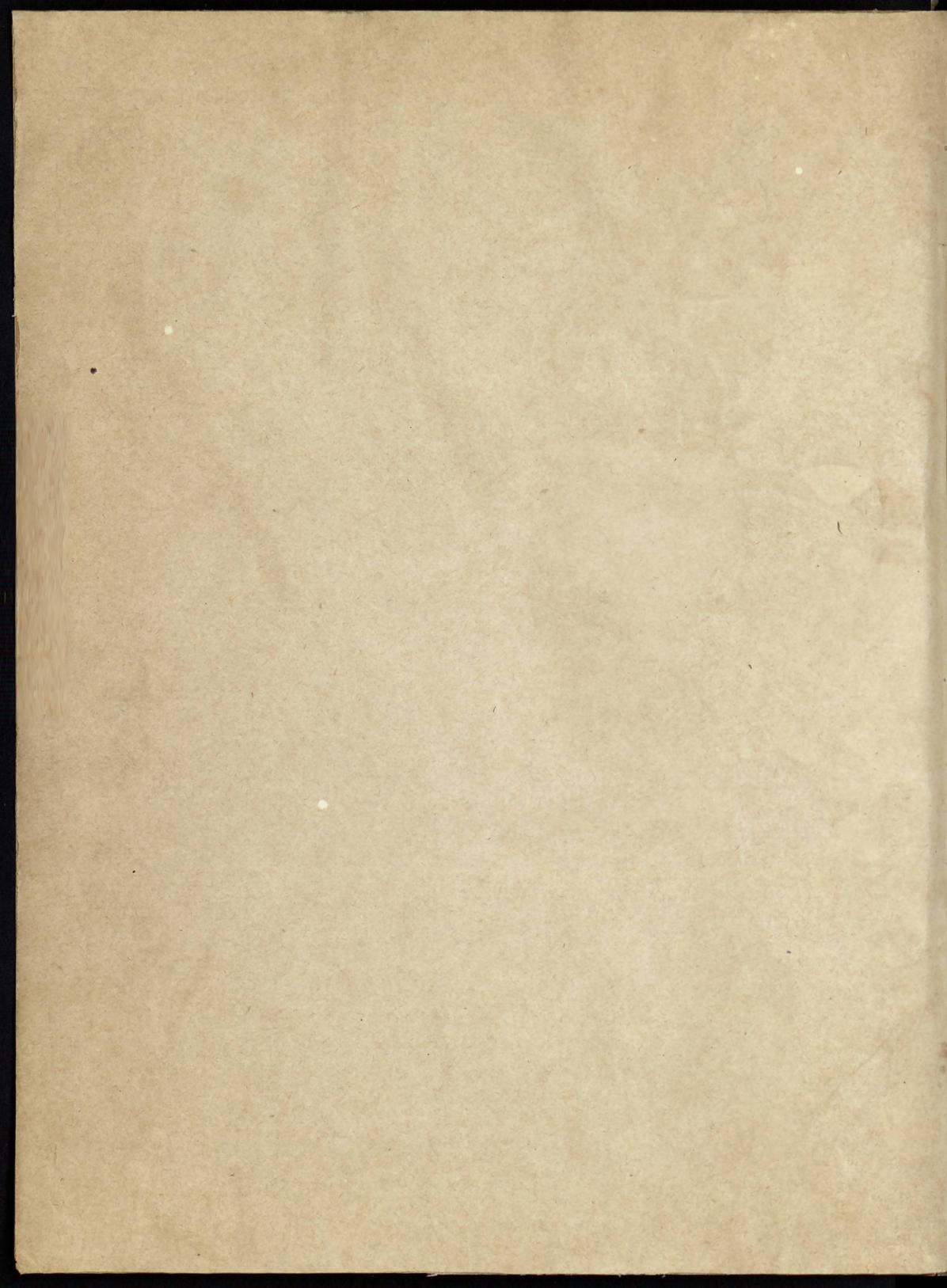
4











ARREST DE LA COVR DE PARLEMENT DE TOULOVZE,

Donné les Chambres assemblées
contre le retour du Cardinal
Mazarin.

Du 29. Decembre 1651.



A PARIS,
De l'IMPRIMERIE de la Veufue I. GUILLEMOT, rue
des Marmouzets, proche l'Eglise de la Magdeleine.

M. D C. L I I.



Resp Ppp B008214

A R R E S T
DE LA COUR
DU PARLEMENT
DE TOULOUSE.

Douze les Chambres du Parlement
comme les lettres d'ordre qu'ils ont
de faire faire à la Cour de Paris.

Paris, le 25. Decembre 1712.



À PARIS,
Le 25. Décembre 1712. A la Cour de Paris.
des Marquises, brigadier de la Marine, M. de

M. DE TELL



*EXTRAICT DES REGISTRES
de Parlement.*

A CO VR, les Cham-
bres asssemblées, delibe-
rant sur les affaires publi-
ques, apres auoir veu les
Arrests par elle donnez les

20. Fevrier & 15. Iuillet dernier, par
lesquels entr'autres choses est ordon-
né, que dans quinzaine le Cardinal
Mazarin, ses parens & domestiques
estrangers vuideron le Royaume,
Terres, Places de l'obeyssance du Roy:
& à faute de ce faire, ledit delay passé,
qu'il seroit contr'eux procedé extraor-
dinairement, sans qu'il puisse reuenir
sous quelque pretexte, employ & oc-
casion que ce soit, à peine d'estre de-
clarez Perturbateurs du repos public,

A ij

& criminels de leze-Maiesté. V E V
aussi la Lettre du Parlement de Paris à
la Cour du du present mois,
portant aduis des bruits du retour en
France dudit Cardinal Mazarin, Ar-
rest dudit Parlement de Paris du 13. de
cedit mois, sur la proposition faite par
Monsieur le Duc d'Orleans, oncle du
Roy, sur ce sujet: Et ouy sur ce le Pro-
cureur general du Roy. Ladite Cour
a ordonné & ordonne, que par vn
des Présidens & aucuns des Conseil-
lers d'icelle, tres-humbles Remon-
strances feront faites au Roy sur le
grand & notable préjudice qu'appor-
tent à son service, repos & tranquillité
de ses Sujets les bruits du retour du
Cardinal Mazarin en France, fomen-
tés par la leueée des nouvelles Trou-
pes & distribution d'argent pour le fa-
cilitier, & que ledit Seigneur Roy sera
tres-humblement supplié de vouloir
donner sa parole Royale pour l'entre-
tenement

tenement & execution de sa Declara-
tion donnée sur l'éloignement dudit
Cardinal, comme nécessaire au bien de
son Estat , pour oster les pretextes des
guerres & dissentions ciuilles que cau-
sent les apprehensions dudit retour. A
ordonné en outre ladite Cour que les-
dits Arrests par elle donnez lesdits
iours 20. Fevrier & 15. Juillet seront
executez selon leur forme & teneur: &
que suivant iceux, Sa Majesté sera aussi
priée de vouloir éloigner d'auprés de
sa personne & de son Conseil les sup-
pos, adherans & dependans dudit Car-
dinal Mazarin. Et a fait & fait réitera-
tives inhibitions & deffences à toute
sorte de personnes de quelque qualité
& condition qu'elles soient de contre-
uenir auxdits Arrests ; Et a tous Gou-
uerneurs de Places , Gentilhommes ,
Magistrats , Consuls , & autres Sujets
du Roy , de donner passage , ny retrai-
ste audit Cardinal & a ses parens do-

mestiques estrangers, leur fournir aucun viures, ny faire aucunes leuées pour faciliter sondit retour sous les peines portées par iceux, Et qu'à la diligence dudit Procureur General il sera incessamment informé des contreventions qui se feront aux susdits & present Arrest, pour l'information rapportée, estre ordonné contre les coupables tel decret que de raison. Ordonne aussi que Monsieur le Duc d'Orleans sera prié de continuér ses soins pour l'accommodelement du sieur Prince de Condé, & qu'à la diligence dudit Procureur General, extraict du present Arrest deuëment vidimé & collationné, sera enuoyé en toutes les Seneschaußées, Bailliages & Iudicatures Royales du Ressort de la Cour, pour estre leu & publié à la Reueste de son Substitut, qui sera tenu en aduertir la Cour au mois, à ce que nul n'en prenne cause d'ignorance. Prononcé à Tou-

louze en Parlement , les Chambres af-
semblées , le 29. iour du mois de De-
cembre 1651.

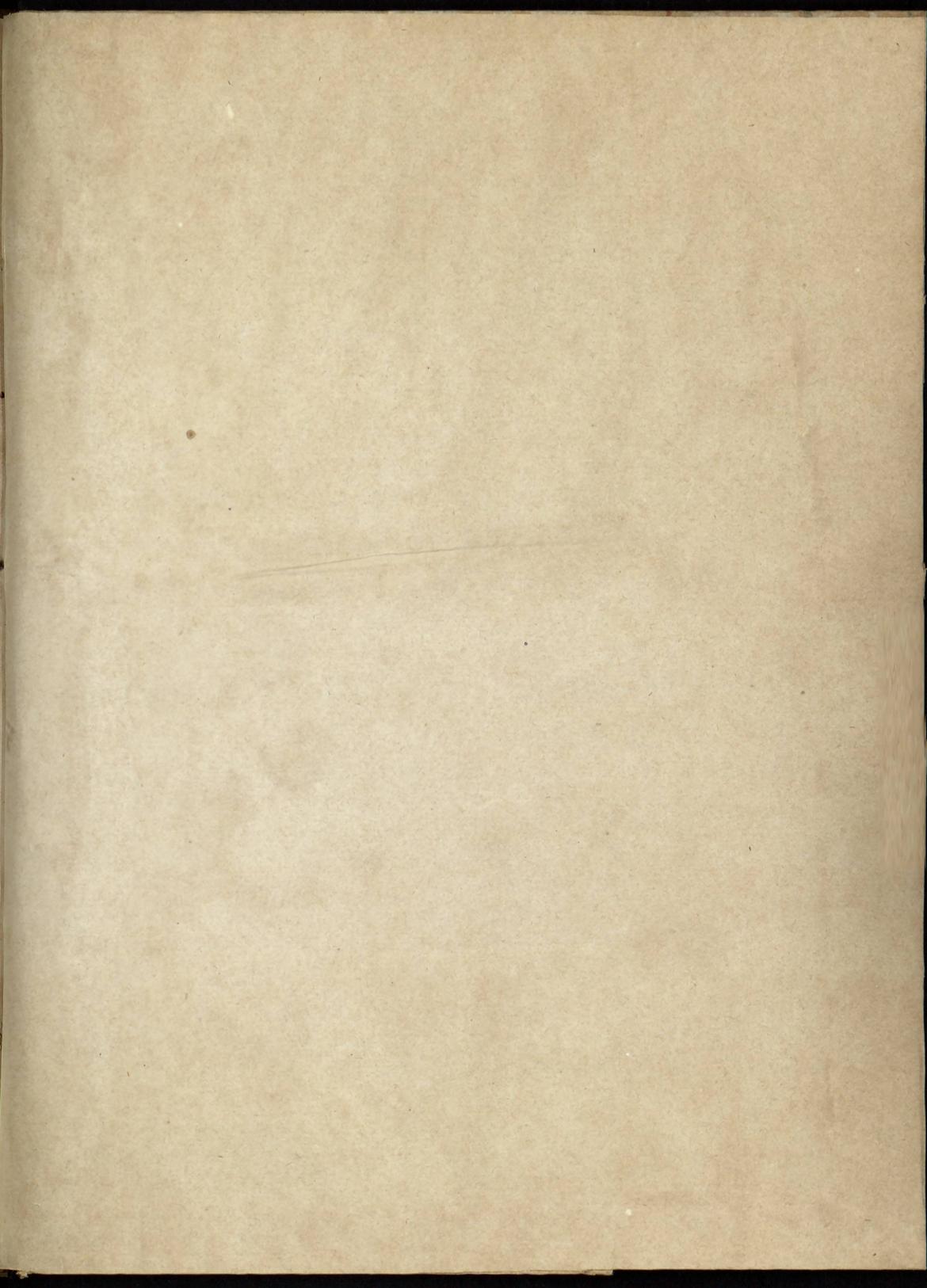
Signé,

DE MALENFANT.



7
joungs en l'ameure, les Complices se
lumpées, lez es. iour du mois de De
cembre 1421.

Sig^z DE MALLENTANT.





— Edits & Arrêts - tome 4 - Table.

1. L'Union des trois Parlements, Bordeaux, Toulouse, Provence à Toulouse - 1649.
2. Petits humbles Rapporntances du Parlement de Toulouse faites au Roy
3. Arrêt de la Cour de Parlement de Toulouse contre G. Cellier, Servient, Syenne & autres pensionnaires du cardinal Mazarin Paris 1652.
4. arrêt de la Cour de la Chambre de l'Edit sur la désertion de Marcin Paris, 1651.
5. arrêt de la Cour du Parlement de Toulouse contre le sieur Foule Paris 1651.
6. arrêt de la Cour du Parlement de Toulouse, donné contre le cardinal Mazarin, ses pairs & domestiques étrangers. Paris 1652.
7. Arrêt de la Cour de Parlement de Toulouse, contre la réfection de Marcin & ses troupes. Paris - 1651 -
8. Edit du Roi - portant réduction des Rentes d'agences créées depuis 1720 Toulouse 1726.
9. arrêt du Parlement de Toulouse. ordonne d'envoyer les Enfants des Nouveaux catholiques dans les Collèges ou Ecoles publiques et tous les jours à la messe. Toulouse 1720.
10. arrêt de la Cour du Parlement. Décret aux Dominicains de s'assembler. Toulouse 1720.
11. Décl. Défense pendant 3 ans aux Nouveaux Convertis, de vendre leurs Biens sans permission. Toulouse 1723.
12. Edit du Roi - Contre les Ducs. Toulouse 1728.
13. Déclai - Rétablissant les Lettres et Billets au porteur. Toulouse, 1721.
14. arrêt du Parlement. Supprimant plusieurs loix au sujet de la Constitution Unigenitus Toulouse 1721.
15. Déclai. - Edit. Confirmation des priviléges de l'Ordre du St-Esprit. Toulouse, 1726.
16. Déclai. - Déclai. Offices Municipaux dans le Languedoc. Toulouse 1724.
17. Edit. - Attribuant des gages aux officiers de Milice Bourgeoise. Toulouse, 1704.
18. Déclai. - Défense de porter des Diamants. Toulouse, 1720.
19. arrêt. Réglement pour l'élection des Consuls du Rouergue, Lévézou et Gévaudan
20. arrêt. Parlement défendant aux Seigneurs Toulouse 1721, Justitaires d'assister aux assemblées des lieux ou aux élections Seigneurs. Toulouse, 1730.

21. - arrêt - Dépense aux Chirurgiens qui ne sont point Maîtres
d'ouvrir des Cadavres mortis. Toulouse 1730.
22. arrêt - Dispensant aux Notaires de retenir les actes en Cedes Volantes
Toulouse 1730.
23. - arrêt - Ordonnance d'observation du tableau, à défaut des
officiers du Siège. Toulouse, 1729.
24. - arrêt - Dépense à M. Carré de troubler M. Louis Vestier,
comme substitut à Castelnau. - Toulouse, 1729.
25. arrêt. Défense de laver des Maisons pour y jouer. - Toulouse. 1729.
26. - arrêt - Règlement p. les Hôpitaux du Ressort de la Cour. Toulouse 1729.
27. Décla. Défense de faire les Bestiaux en Languedoc. Toulouse 1729.
28. Décla. Pêche en mer - Province du Languedoc. Toulouse 1728.
29. arrêt - Recouvrement des Bois emportés p. l'ignadation de garonne et de l'arize
Toulouse - 1727
30. Lettres Patentes pour la Province de Languedoc. Toulouse 1727.
31. arrêt. Sur le Serment des Conseillers Politiques de Béziers. 1727.
32. arrêt. - Défense de jouer à la Bassette, au Pharaon, au Languenel à la Dupond. Toulouse, 1729.
33. arrêt - Règlement des Défenses de jouer à la Bassette sur Pharaon & Toulouse, 1729.
34. Décla. - Filles du Languedoc. - Toulouse 1719.
35. Décla - Défense à imprimer sans permission. Toulouse 1717.
36. Décla. - Règlement sur les appellations des Trésoriers de France. Toulouse 1717.
37. - arrêt. - Défense aux Officiers Royaux de juger pour les Seigneurs particuliers, Toul. 1717
38. arrêt - amendes contre les Nouv. Convertis n'envoyant pas leurs Enfants à l'Ecole. Toul. 1720.
39. Décla - Augmentation des Espèces. Toulouse 1720.
40. arrêt - Régail les Visites succ. à celles du Parlement p. les officiers de Montauban, Toul. 1713.
41. arrêt du Parlement - Règlement contre les Filles de Maroisse Vle - Toulouse. 1713.
42. Décla - Reception des Avocats en ses cours & jurisdictions. - Toulouse 1710.
43. Décla - Obligeant les Gouverneurs C'Edil de H. Q. - sur la grossesse Toulouse 1708.
44. Lettres Patentes. Privilège du sieur LAW et de sa Banque. Toulouse 1716.
45. Edil - accordant la Noblesse aux Commissaires ordinaires des guerres. Toulouse 1710.
46. Décla - Concernant les Mendians. Toulouse 1750.
47. Décla - Concernant les Mendians. Toulouse - 1750. - suite du précédent
48. Décla - Augmentation du Droit sur les cartes à jouer. Toulouse 1751
49. Lettres Patentes - Concernant les Testamens. - Toulouse 1751.
50. Décla. - Augmentation du Droit sur les Cartes à jouer. Toulouse 1751. Double.
51. arrêt - Annulation verte de la dame Varignon, de la terre de Putot. (Montauban. 1751)
52. Décla - Incompatibilité du suffrage des juges - Toulouse, 1728.
53. arrêt - Les théologans doivent prêcher les Dimanches et Fêtes. Toulouse. 1728.

- 54 - Edict - les officiers des Chancelleries près les Courts. - Toul. - 1727 -
- 55 - Edict - Fixant le nombre des officiers et l'apport d'officiers 1715 (Montauban)
- 56 - Décret - autorisation aux Parlementaires, Cour des Aides de faire des remontrances.
- 57 - Arrêt - Déschargeant de leur charge corps de service Desfours. - Toul. 1714 -
Boulogne 1715.
- 58 - arrêt - Défense aux Domestiques de quitter leurs maîtres avant l'an 1722 - Toul. 1722
- 59 - Edict - Crédit à l'Officier Municipal et autres. Toul. 1722 -
60. Décl - Interprétation de la Crédit à l'Officier Municipal en Languedoc - Toul. 1722.
61. Arrêt. - Sur le Respect du dans les Eglises - Boulogne 1722.
62. Décl - Vagabonds et Gens sans aveu Toul. - Boulogne. 1722.
63. Arrêt - Befense à tous juges &c de faire consigner Piavance, par rapport - Toul. 1717.
64. Edict - qui révoque et annule celui de juillet 1714. - Boulogne 1717
65. arrêt - Ordonnance Saisie d'un Décret de l'Inquisition - Boulogne 1718.
66. Edict - portant relâchement des offices de Maîtres en Languedoc. Boulogne 1718 -
67. Edict - portant Désrogation à la Régulation du 5 Mai 1694 - Toul. 1718.
- 68 - Arrêt - au sujet de la table de marbre -
qui déclare civilement responsables les Maîtres de leurs Domestiques
pour le fait de Chasse - Boulogne. 1718 - P. Robert -
69. Déclar - En interprétation de l'Edict du Roi des dits mois d'août 26 aout 1718. Boulogne 1718
70. Arrêt - Pour faire cesser les contestations entre les Magistrats et les
Maîtres du Bézou. Boulogne - 1720. -
71. Edict - Crédit à maîtres d'arts et Métiers, dans toutes les
Villes du Royaume. Boulogne - 1723.
- 72 - Arrêtés faits par Mme les Commissaires nommés par
M. Jean Jacques Descaux Roi de Buzoche et M. Jacques
Philippe Penabouyre Sénéchal de Buzoche assemblés dans la
Salle de la Bouruelle du Palais, le 4 janvier 1763;
Lesquels ont demeuré d'accord à être rangés en Marche
à l'Eglise, pour l'Oppandre, comme suit -
Marche de la Buzoche en Corps.
Toulous. 1775. -

Content 3 Documents
sur la Religion protestante
Réformée



